

Un auto-rail a tamponné une automobile, faisant 2 morts et 5 blessés

L'autre nuit, entre Bar-sur-Seine et Poissy, au passage niveau n° 1, l'auto-rail faisant le service de Les Riceys à Cunfin, est entré en collision avec une automobile conduite par M. Dupré, demeurant 3, rue de la Verrerie, à Dijon.

Sous le choc, l'auto-rail et l'automobile sont allés s'écraser dans le fossé. Mme Dupré et son fils, âgé d'une dizaine d'années, qui se trouvaient dans l'automobile, ont été tués. M. Dupré a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital de Bar-sur-Seine.

Deux des sept occupants de l'auto-rail ont été légèrement blessés.

UNE ALCOOLIQUE PENDIT SA FILLETTE PUIS SE MIT LA CORDE AU COU

A la Tranche-sur-Mer, près de La Roche-sur-Yon, une femme nommée Alexandrine Tesson, mère de quatre enfants, a pendu, à son domicile, sa fillette, âgée de 4 ans, et s'est ensuite suicidée en se pendant à son tour aux côtés de son enfant.

On croit que la femme Tesson a agi dans une crise de folie. Elle avait une conduite déplorabile et se livrait à la boisson.

DES « SABOTEURS DU BLÉ » CONDAMNÉS À MORT EN RUSSIE SOVIÉTIQUE

Le tribunal régional de Dnepropetrovsk a condamné à mort trois anciens fonctionnaires du rayon Orskoye, les nommés Golovine, Polamartchouk et Ordelian, pour « sabotage de l'approvisionnement en blé ». Trois autres fonctionnaires ont été condamnés à dix ans de prison et cinq autres à huit ans.

Le Parquet a établi que les condamnés dressaient de faux procès-verbaux sur les emblavures et incitaient les Soviétiques ruraux à saboter l'approvisionnement du blé en fournissant des chiffres de récolte sciemment réduits et en encourageant un battage de blé qui produisait de grandes pertes de grain.

CHINOIS ET JAPONAIS SONT DE NOUVEAU AUX PRISES

On mande de Pékin que les Japonais, continuant leurs opérations sur Chan-Hai-Kouan, ont attaqué hier matin la ville, faisant une brèche dans la muraille. Bientôt avions, avions et avions ont commencé à bombarder la ville. Celle-ci a été repoussée par la garnison chinoise.

Les opérations ont été suspendues pendant trois heures. Il semble que les Japonais aient l'intention de reprendre leurs attaques. Les Chinois sont décidés à la résistance à outrance.

Par ailleurs, selon les informations officielles américaines en provenance de Chang-Kiang-Tsao, les Japonais ont complètement occupé de Chan-Hai-Kouan, hier après-midi, à 16 h. 30.

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT IRLANDAIS

La nouvelle de la dissolution du Dail Eireann est venue prendre les adversaires politiques de M. de Valera au dépourvu.

Cette décision vient, en effet, singulièrement précipiter l'évolution de la crise politique irlandaise.

Le 24 janvier, l'état libre devra voter pour élire un nouveau Dail qui définitivement constitué, entrera officiellement en fonction dès le 8 février.

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

Le bateau n° 1709, « Claire », de Concarneau, a coulé en pêchant la crevette, près des rochers du Praden. L'équipage est sauvé.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. Mercredi 17 janvier 1933. — Soleil : lever, 7 h. 10 ; coucher, 16 h. 30. — Lune : lever, 11 h. 20 ; coucher, 0 h. 30. — Aujourd'hui : Saint Hubert. — Demain : Sainte Amélie.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 17 janvier 1933, à 18 h. : baromètre : 763 mm. 0 ; aube depuis la veille à 15 h. 30 mm. 0 ; thermomètre : grande aube : minima, 8° ; maxima, 19° ; état hygrométrique : 67 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille à 0 mm. 0 ; pluie : direction du vent : sud-ouest ; force : modérée ; direction des nuages : sud-ouest ; état du ciel : couvert ; temps probable pour mercredi : très nuageux.

DES SOLDATS ANGLAIS SE LIVRERONT À DES ACTES VIOLENTS À LA JAMAÏQUE

Des scènes de violence se sont déroulées à Kingston (Jamaïque) où des soldats du Northumberland, furieux de la mort d'un de leurs camarades, ont pénétré dans les rues pour se livrer à des actes de violence. Ils ont saisi des automobiles privées, malmenant leurs conducteurs et faisant en route de nombreux dégâts. Au cours de ces manifestations, les manifestants sont entrés en conflit avec la police et plusieurs civils et soldats ont été blessés dans la bagarre.

DEUX FRÈRES RENVERSÉS PAR UN TRAIN

Hier matin, vers 4 h. 30, route d'Orléans, à Antony, à environ trois cents mètres du carrefour de la Croix de Berny, les frères Etienne et Adolphe Chavannes, demeurant à Brégnolle, ont été renversés par la machine du train d'Arpajon.

Etienne Chavannes a été tué sur le coup ; Adolphe, blessé, a été admis à l'hôpital Cochin.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ DES ÉTRANGERS

La date d'ouverture des opérations de renouvellement des cartes d'identité est reportée du 1er janvier au 1er avril 1933. Par suite, pour les cartes venant à expiration, le 31 décembre 1932, le délai de trois mois accordé aux étrangers pour se mettre en règle comprendra les mois d'avril, mai et juin.

Le demandeur de délivrance ou de renouvellement de la carte d'identité d'étranger devra, désormais, être formulé sur papier timbré à 2 fr. Les certificats de travail et les certificats médicaux, devront également être revêtus du timbre de dimension.

UN NOUVEAU DÉPÔT DE BOMBES DÉCOUVERT À BARCELONE

On mande de Barcelone qu'un nouveau dépôt de bombes vient d'être découvert dans une maison de la rue des Miracles, au quartier de Sans.

Le nombre de ces bombes, dont certaines ont la forme d'un ananas et d'autres sont cubiques, s'élève à 12. On trouve aussi 12 tubes d'oxygène pour la soude autogène, 2 cylindres chargés d'acide et divers ustensiles pour la fabrication d'engins explosifs.

Cette découverte a été faite par un garde civil dont l'attention avait été attirée par les allées et venues d'un camion automobile dans le quartier de Saint-Martin. Il l'avait suivi discrètement et après l'avoir perdu de vue dans le quartier de Sans, était parvenu à découvrir la maison devant laquelle il s'était arrêté. C'est là que se trouvait le dépôt de bombes.

Les personnes qui se trouvaient dans cet immeuble, alertées à temps, ont pu s'enfuir tranquillement. Le camion a été dérobé avant l'intervention de la police.

Le conducteur du camion a été arrêté.

LA NOMINATION DE M. DE JOUENEL À L'AMBASSADE DE ROME AGRÉÉE PAR L'ITALIE

M. Paul-Boncour a reçu l'agrément du gouvernement italien, pour la nomination de M. Henry de Jouenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

Dans ces conditions, le décret relatif à cette nomination a été soumis hier à la signature du président de la République.

Le nouvel ambassadeur à Rome a été reçu, hier après-midi, par M. Paul-Boncour.

MOLLISSON ET SON ÉPOUSE PROJettent UN VOL DE CONCERT À TRAVERS L'ATLANTIQUE

On annonce que M. et Mme Mollisson envisagent un vol de concert à travers l'Atlantique, qui aurait lieu après le vol de traversée vers l'Amérique du Sud que projette, pour le mois prochain, M. Mollisson.

« MARIE HALL » LA SUICIDÉE MYSTÉRIEUSE A ÉTÉ IDENTIFIÉE

En présence du commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, le corps de la femme qui s'est suicidée, il y a quelques jours, à Paris, sous le nom de Marie Hall, a été identifié à l'Institut Médico-Légal par deux témoins, le prince Soutouloff, demeurant boulevard Mallesherbes, et Mme Sophie Popoff, demeurant rue de Longchamp. Il s'agit, d'après M. Michel Witan Gouglas, née Isakovitch, La dernière adresse, à Londres, de la désespérée, était Warwick Road, Carlis Court.

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

M. Marouze, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à Dunkerque (Nord), est promu sur place à la hors classe, 3e échelon.

HORAIRE DES TRAINS DE LA C.T. DU NORD CONSULTER LE GUIDE MASONN

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

SAUVAGE ASSASSINAT DE DEUX VIEILLARDS A AIX-LES-BAINS

Un crime, dont le vol paraît être le mobile, a été commis, lundi soir, vers 20 heures, et provoqué à Aix-les-Bains la plus vive émotion. Deux vieillards, les époux Michaud, qui habitent une villa isolée, ont été sauvagement assassinés à coups de hache.

L'attention des enquêteurs a tout de suite été attirée par l'attitude suspecte d'un nommé Novel, celui-ci habitait avec sa femme le rez-de-chaussée de la villa isolée dont les époux Michaud, qui en étaient les propriétaires, occupaient eux-mêmes le premier étage. Il y a quelque temps, les propriétés avaient vendu la villa en viager à Novel, mais ils en conservaient la jouissance.

Or, vers 20 heures, Novel sortait de la villa, poussant des poussettes, les pieds nus et son air était hagard. La bouche, remplie de paille, il portait une corde au cou et ses mains étaient liées par un fil de fer. Un voisin, Caloud, fit par les cris de Novel, n'eut aucune peine à défaire les liens de celui-ci, qui dit alors que les époux Michaud venaient d'être assassinés. C'est ainsi que le crime fut découvert. Novel, qui avait tout d'abord répondu aux questions posées par des propos incohérents, interrogé par M. Querillac, commissaire de police, déclara que le mobile de Lyon, qui s'était transporté à Aix-les-Bains, est entré dans la voie des aveux.

Il a reconnu avoir tué à coups de hache les deux vieillards auxquels il venait d'acheter la villa en viager.

L'héritier des Tsars a lancé un manifeste à l'armée des soviets

On nous communique le texte d'un appel que le grand-duc, grille, chef de la maison impériale de Russie adresse à l'armée rouge.

« La conscience nationale s'affermir en Russie, déclare notamment le grand-duc. C'est un signe de la délivrance prochaine de l'armée et la marine qui, encore le nom de rouges, sont profondément pénétrés du sentiment national. Elles constituent l'unique force capable de sauver la Russie de l'invasion de la désagrégation et de l'oppression communiste.

« Soldats russes, je m'adresse à vous. Votre puissance est une garantie de l'invulnibilité et de la sécurité de l'Etat russe. Votre devoir est de fortifier la puissance de l'armée et de la marine, d'exalter votre esprit, d'affermir la discipline, de travailler avec assiduité à votre perfectionnement technique.

« Quand, par la miséricorde de Dieu, d'accord avec le peuple, vous mettez fin au despotisme des communistes, l'heure de la renaissance de l'Etat russe sonnera, et il vous incombera alors le devoir de préserver vos rangs de la désagrégation et de défendre l'unité de l'empire et le libre développement des peuples qui le composent ».

M. ROOSEVELT VEUT QUE LES DETTES SOIENT PAYÉES

« Il faut que les dettes contractées par les pays étrangers envers l'Amérique soient payées ». Ainsi s'exprime M. Roosevelt dans un article que publie le « Los Angeles » et « Les tâches qui m'attendent en tant que président des Etats-Unis d'Amérique ».

« Le bon sens humain, déclare le nouveau président des Etats-Unis, conseille d'accorder des facilités de paiement au débiteur. Par contre, une suppression de dettes n'est ni possible, ni compatible avec le sentiment de l'honneur et du droit. C'est par la reconnaissance des obligations assumées que l'on parviendra le mieux à une stabilisation du marché international de l'argent.

« Le prochain gouvernement national ajoute M. Roosevelt, devra se préoccuper de cette question impartialement et sans parti pris. Il tiendra compte de la situation et il agira selon les préceptes moraux de l'honneur et de la justice. Il n'oubliera pas toutefois, que l'humanité est composée de peuples et de nations diverses et que, par conséquent, tout gouvernement national a pour devoir de songer d'abord et avant tout à la satisfaction de son propre peuple. J'ai conscience que le bien-être du monde ne dépend pas seulement de nous, mais aussi des autres peuples.

« Mais en ce qui concerne les obligations financières de puissances étrangères, nous ne pouvons avoir qu'un point de vue ; l'argent que nous doit l'étranger représente un travail non payé. Il ne s'agit pas d'une grande masse d'individus particuliers ».

L'arrêt du recrutement des fonctionnaires

Celui-ci n'est que le prélude à une réforme administrative.

Les explications suivantes ont été fournies hier matin dans les milieux officiels, sur le sens de la mesure prise par le gouvernement français, consistant à arrêter le recrutement des fonctionnaires pendant l'année 1933, mesure à laquelle tous les membres du cabinet sont volontiers ralliés.

Le président du conseil et le ministre des Finances ont estimé que ce décret était la première mesure à prendre pour entrer dans la politique d'économies quentend suivre le gouvernement et définie dans sa déclaration ministérielle. Cet arrêt du recrutement, sauf les dérogations inévitables prévues à l'article 2 du décret, a pour but d'assurer l'équilibre des dépenses et de réduire les dépenses. Mais ces économies sont destinées à devenir permanentes et à entrer dans le cadre d'une réforme générale des services publics.

Il a été décidé de préparer la réorganisation administrative et le contrat, en quelque sorte, un moyen de pression en vue de cette réorganisation et d'une réforme générale des services publics.

Cet arrêt du recrutement est, pour assurer la bonne marche des services publics sans engager de nouvelles dépenses obligées à des transformations à l'intérieur des administrations.

UN TAMPONNEMENT aux Ateliers d'Hellemmes

Vingt-quatre ouvriers furent légèrement blessés.

Hier matin, vers 7 heures, un tamponnement malencontreux s'est produit aux Ateliers d'Hellemmes et comme le train tamponne le sous-train, il y a eu un grand nombre d'ouvriers qui se sont blessés au travail, l'accident est dû à un défaut de suite des fausses. Mais, fort heureusement, tout se borna à peu de chose.

Le déraillement d'une voiture du Zoulou

Le « Zoulou », circulant à 10 kilomètres à l'heure, tamponna un train à l'arrêt, par suite d'une fausse manœuvre d'ailleurs.

Le « Zoulou » est un train venant de Lille et amenant les ouvriers au travail. Rappellent que celui qui vient des environs de Lille s'appelle le « Pot au beurre ».

Mal aligné, le « Zoulou » entra en contact avec un train garé. Le choc fut assez violent pour faire dérailler une voiture du « Zoulou » et pour occasionner une forte commotion à vingt-quatre ouvriers. Quelques-uns se plaignent même de coupures et de contusions.

M. Chaiel, ingénieur des Ateliers, effectue une enquête.

LA NOMINATION DE M. DE JOUENEL À L'AMBASSADE DE ROME AGRÉÉE PAR L'ITALIE

M. Paul-Boncour a reçu l'agrément du gouvernement italien, pour la nomination de M. Henry de Jouenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

Dans ces conditions, le décret relatif à cette nomination a été soumis hier à la signature du président de la République.

Le nouvel ambassadeur à Rome a été reçu, hier après-midi, par M. Paul-Boncour.

MOLLISSON ET SON ÉPOUSE PROJettent UN VOL DE CONCERT À TRAVERS L'ATLANTIQUE

On annonce que M. et Mme Mollisson envisagent un vol de concert à travers l'Atlantique, qui aurait lieu après le vol de traversée vers l'Amérique du Sud que projette, pour le mois prochain, M. Mollisson.

« MARIE HALL » LA SUICIDÉE MYSTÉRIEUSE A ÉTÉ IDENTIFIÉE

En présence du commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, le corps de la femme qui s'est suicidée, il y a quelques jours, à Paris, sous le nom de Marie Hall, a été identifié à l'Institut Médico-Légal par deux témoins, le prince Soutouloff, demeurant boulevard Mallesherbes, et Mme Sophie Popoff, demeurant rue de Longchamp. Il s'agit, d'après M. Michel Witan Gouglas, née Isakovitch, La dernière adresse, à Londres, de la désespérée, était Warwick Road, Carlis Court.

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

M. Marouze, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à Dunkerque (Nord), est promu sur place à la hors classe, 3e échelon.

HORAIRE DES TRAINS DE LA C.T. DU NORD CONSULTER LE GUIDE MASONN

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

LA GRAVE AFFAIRE D'ESGROQUERIES A L'ASSURANCE

Le docteur Lancelle, de Lille, un des inculpés, a fait des aveux.

M. Thibaut, le juge d'instruction qui dirige l'enquête contre la bande d'esgroquerie, dont nous avons récemment relaté les méfaits, a interrogé samedi le docteur Lancelle, inculpé dans cette affaire d'envergure.

Pressé de questions, des preuves flagrantes sous les yeux, acculé dans ses derniers retranchements, le médecin malhonnête a avoué tous les faits qui lui sont reprochés. Il a reconnu notamment avoir soigné sous plusieurs noms le même individu.

Néanmoins, il a été laissé en liberté provisoire.

Des mandats d'arrêt contre les escrocs en fuite

M. Thibaut a lancé contre les membres de la bande qui sont en fuite, des mandats d'arrêt. Comme on possède les noms et signalements de chacun d'eux, récidivistes pour la plupart, les recherches sont singulièrement facilitées et on peut espérer que peu de temps s'écoulera avant leur arrestation.

Les mandats ont été délivrés par le juge d'instruction de Gaston Dumont, Marcel Lelannand, Camille Gabouriau et René Cojan, qui, tous, ont été manœuvrés à Lille.

L'arrestation imminente de ces quatre escrocs est d'autant plus intéressante qu'elle amènera inévitablement l'inculpation de nouveaux docteurs complices, dont nous avons parlé dimanche.

UN TAMPONNEMENT aux Ateliers d'Hellemmes

Vingt-quatre ouvriers furent légèrement blessés.

Hier matin, vers 7 heures, un tamponnement malencontreux s'est produit aux Ateliers d'Hellemmes et comme le train tamponne le sous-train, il y a eu un grand nombre d'ouvriers qui se sont blessés au travail, l'accident est dû à un défaut de suite des fausses. Mais, fort heureusement, tout se borna à peu de chose.

Le déraillement d'une voiture du Zoulou

Le « Zoulou », circulant à 10 kilomètres à l'heure, tamponna un train à l'arrêt, par suite d'une fausse manœuvre d'ailleurs.

Le « Zoulou » est un train venant de Lille et amenant les ouvriers au travail. Rappellent que celui qui vient des environs de Lille s'appelle le « Pot au beurre ».

Mal aligné, le « Zoulou » entra en contact avec un train garé. Le choc fut assez violent pour faire dérailler une voiture du « Zoulou » et pour occasionner une forte commotion à vingt-quatre ouvriers. Quelques-uns se plaignent même de coupures et de contusions.

M. Chaiel, ingénieur des Ateliers, effectue une enquête.

LA NOMINATION DE M. DE JOUENEL À L'AMBASSADE DE ROME AGRÉÉE PAR L'ITALIE

M. Paul-Boncour a reçu l'agrément du gouvernement italien, pour la nomination de M. Henry de Jouenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

Dans ces conditions, le décret relatif à cette nomination a été soumis hier à la signature du président de la République.

Le nouvel ambassadeur à Rome a été reçu, hier après-midi, par M. Paul-Boncour.

MOLLISSON ET SON ÉPOUSE PROJettent UN VOL DE CONCERT À TRAVERS L'ATLANTIQUE

On annonce que M. et Mme Mollisson envisagent un vol de concert à travers l'Atlantique, qui aurait lieu après le vol de traversée vers l'Amérique du Sud que projette, pour le mois prochain, M. Mollisson.

« MARIE HALL » LA SUICIDÉE MYSTÉRIEUSE A ÉTÉ IDENTIFIÉE

En présence du commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, le corps de la femme qui s'est suicidée, il y a quelques jours, à Paris, sous le nom de Marie Hall, a été identifié à l'Institut Médico-Légal par deux témoins, le prince Soutouloff, demeurant boulevard Mallesherbes, et Mme Sophie Popoff, demeurant rue de Longchamp. Il s'agit, d'après M. Michel Witan Gouglas, née Isakovitch, La dernière adresse, à Londres, de la désespérée, était Warwick Road, Carlis Court.

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

M. Marouze, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à Dunkerque (Nord), est promu sur place à la hors classe, 3e échelon.

HORAIRE DES TRAINS DE LA C.T. DU NORD CONSULTER LE GUIDE MASONN

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

LA GRAVE AFFAIRE D'ESGROQUERIES A L'ASSURANCE

Le docteur Lancelle, de Lille, un des inculpés, a fait des aveux.

M. Thibaut, le juge d'instruction qui dirige l'enquête contre la bande d'escroquerie, dont nous avons récemment relaté les méfaits, a interrogé samedi le docteur Lancelle, inculpé dans cette affaire d'envergure.

Pressé de questions, des preuves flagrantes sous les yeux, acculé dans ses derniers retranchements, le médecin malhonnête a avoué tous les faits qui lui sont reprochés. Il a reconnu notamment avoir soigné sous plusieurs noms le même individu.

Néanmoins, il a été laissé en liberté provisoire.

Des mandats d'arrêt contre les escrocs en fuite

M. Thibaut a lancé contre les membres de la bande qui sont en fuite, des mandats d'arrêt. Comme on possède les noms et signalements de chacun d'eux, récidivistes pour la plupart, les recherches sont singulièrement facilitées et on peut espérer que peu de temps s'écoulera avant leur arrestation.

Les mandats ont été délivrés par le juge d'instruction de Gaston Dumont, Marcel Lelannand, Camille Gabouriau et René Cojan, qui, tous, ont été manœuvrés à Lille.

L'arrestation imminente de ces quatre escrocs est d'autant plus intéressante qu'elle amènera inévitablement l'inculpation de nouveaux docteurs complices, dont nous avons parlé dimanche.

UN TAMPONNEMENT aux Ateliers d'Hellemmes

Vingt-quatre ouvriers furent légèrement blessés.

Hier matin, vers 7 heures, un tamponnement malencontreux s'est produit aux Ateliers d'Hellemmes et comme le train tamponne le sous-train, il y a eu un grand nombre d'ouvriers qui se sont blessés au travail, l'accident est dû à un défaut de suite des fausses. Mais, fort heureusement, tout se borna à peu de chose.

Le déraillement d'une voiture du Zoulou

Le « Zoulou », circulant à 10 kilomètres à l'heure, tamponna un train à l'arrêt, par suite d'une fausse manœuvre d'ailleurs.

Le « Zoulou » est un train venant de Lille et amenant les ouvriers au travail. Rappellent que celui qui vient des environs de Lille s'appelle le « Pot au beurre ».

Mal aligné, le « Zoulou » entra en contact avec un train garé. Le choc fut assez violent pour faire dérailler une voiture du « Zoulou » et pour occasionner une forte commotion à vingt-quatre ouvriers. Quelques-uns se plaignent même de coupures et de contusions.

M. Chaiel, ingénieur des Ateliers, effectue une enquête.

LA NOMINATION DE M. DE JOUENEL À L'AMBASSADE DE ROME AGRÉÉE PAR L'ITALIE

M. Paul-Boncour a reçu l'agrément du gouvernement italien, pour la nomination de M. Henry de Jouenel au poste d'ambassadeur de France à Rome.

Dans ces conditions, le décret relatif à cette nomination a été soumis hier à la signature du président de la République.

Le nouvel ambassadeur à Rome a été reçu, hier après-midi, par M. Paul-Boncour.

MOLLISSON ET SON ÉPOUSE PROJettent UN VOL DE CONCERT À TRAVERS L'ATLANTIQUE

On annonce que M. et Mme Mollisson envisagent un vol de concert à travers l'Atlantique, qui aurait lieu après le vol de traversée vers l'Amérique du Sud que projette, pour le mois prochain, M. Mollisson.

« MARIE HALL » LA SUICIDÉE MYSTÉRIEUSE A ÉTÉ IDENTIFIÉE

En présence du commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, le corps de la femme qui s'est suicidée, il y a quelques jours, à Paris, sous le nom de Marie Hall, a été identifié à l'Institut Médico-Légal par deux témoins, le prince Soutouloff, demeurant boulevard Mallesherbes, et Mme Sophie Popoff, demeurant rue de Longchamp. Il s'agit, d'après M. Michel Witan Gouglas, née Isakovitch, La dernière adresse, à Londres, de la désespérée, était Warwick Road, Carlis Court.

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

M. Marouze, commissaire de police hors classe, 3e échelon, à Dunkerque (Nord), est promu sur place à la hors classe, 3e échelon.

HORAIRE DES TRAINS DE LA C.T. DU NORD CONSULTER LE GUIDE MASONN

LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

Liste des lauréats

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

2139e. — Mlle MOULART Jacqueline, rue de Paris, 178, à LILLE.

2140e. — M. CARRE François, 113, rue Saint-Victor, 113, à LA MADELEINE.

2141e. — M. DUPRÉ Victor, 123, rue Gustave Delory, à LILLE.

2142e. — Mme LINAERT Marguerite, boulevard de Metz, 1, à ROUBAIX.

2143e. — M. LECHEVIN Paul, rue des Poésés, 58, à WATTRELOS.

2144e. — M. CROQUIRON Henri, rue du Brésil, 30, à TOUROING.

2145e. — Mme GEBHARDT Denise, rue du Rivage, 91, à WATTRELOS.

2146e. — Mme FÉROT Gaston, 5, rue Houzet, 37, à WATTRELOS.

2147e. — M. MOULON Césarine, rue des Longues-Haies, 106, à ROUBAIX.

2148e. — M. WATTEAU Marguerite, rue Jean-Jacques Rousseau, 20, à TOUROING.

2149e. — Mlle DELNESTE Valentine, rue du Château de Wasmes, 22, à TOUROING.

2150e. — M. BILTERYST Pierre, 3, rue Philippeville, à ROUBAIX.

2151e. — Mme Jeanne DESMARCHELIER, rue de Touroing, 91, à WATTRELOS.

2152e. — Mme PENNEQUIN Germaine, rue du Bois d'Annapes, 29 bis, à TOUROING.

2153e. — M. FILLOT Camille, 7, rue Masséna, à ASOQ.

2154e. — M. GRAVE Albert, rue d'Hébuternes, 78, à LINSELES.

2155e. — Mlle DUBUS Emilienne, rue des Trois Boutteilles, 88, à WATTRELOS.

2156e. — M. LEPRINCE Jules, 27, rue Adolphe, à LILLE.

2157e. — M. DESREUMAUX Albert, rue de l'Yser, 8, à TOUROING.

2158e. — M. VAN DRIESSCHE Hector, rue de Denain, 51, à ROUBAIX.

2159e. — M. HOELVET Fernand, rue des Arts, 198, à ROUBAIX.

2160e. — Mlle GRUSON Lucienne, rue de LOMME, 7, à PERENCHIES.

2161e. — M. LILLOU-TOUSSAINT, 5, rue de Péronne, à TEMPLEUVE.

2162e. — M. SAMPERS Jules, rue Duplex, 1, à HELLEMES.

2163e. — Mme LECLEUR Sylvie, Pasteur, 249, à MARQUETTE.

2164e. — Mlle HAQUETTE Agnès, rue d'Elbeuf, 56, à TOUROING.

2165e. — M. LILLOU-TOUSSAINT, 15, rue de Buffon, à LILLE.

2166e. — M. GUILLEN Antoine, 31, rue d'Amont, à BRUAY-EN-ARTOIS.

2167e. — M. BUTAYE Auguste, 6, rue Delezanne, à ROUBAIX.

2168e. — Mme VILLETTE Lucienne, 4, rue du Rivage, à WATTRELOS.

2169e. — Mme WANNIN Marie, rue des Maures, 61, à ROUBAIX.

2170e. — M. RAUX Edmond, rue du Marais, 154, à RAISEMES.

2171e. — Mlle CHOCQUET M.-L., rue Laurent-Lescornet, 2 bis, à HELLEMES.

2172e. — Mme Vve LIEUTENANT Flore, boulevard du Maréchal Vaillant, 4, à LILLE.

2173e. — M. DUTHOIT Lucien, 176, rue Carbot, à THUMESNIL.

2174e. — M. VANDERSTRAETEN Eugène, rue du Clinquet, 480, à TOUROING.

2175e. — M. LADRIERE Jean, rue Jacques Lefebvre, 86, LA MADELEINE.

2176e. — Mme DESTOMBES, rue Marceau, 2, à FIVES-LILLE.

2177e. — M. ARCY Urbain, rue Volta, 15, à ROUBAIX.

2178e. — Mme CHARTRER Mireille, 39, rue Broca, à LILLE.

2179e. — Mme DUBUS Marie, rue Marceau, 13, à HELLEMES.

2180e. — M. CHRISTIAN-JANSSEN, 29, rue Paul Bert, à CROIX.

2181e. — M. DUCOURANT Charles, rue Philippe Lebon, à HELLEMES.

2182e. — Mme DESSE Imman, rue de Carvin, 14, à LILLE.

2183e. — Mme NIVELLE Marie, 43, rue Jean-Jacques Rousseau, à LILLE.

2184e. — M. SCHAECK André, rue des Arts, 208, à ROUBAIX.

2185e. — M. DEMULDER Jules, rue de la Forêt, 12, à ROUBAIX.

2186e. — M. VANGERMER Paul, rue du Grand Balcon, 1, à FIVES-LILLE.

2187e. — M. BLONDEL Henri, rue de la Marbrerie, 15, à FIVES-LILLE.

2188e. — M. BOUYER Abel, 500, rue du Colonel Pollet, à FLERS.

2189e. — M. LAMAIRE Henri, avenue d'Alsace, à LOS-LEZ-LILLE.

2190e. — Mme BOSSUVE-VILLETTE, rue Jules Boucquet, 22, à FLERS-BREUCQ.

2191e. — M. DELOMETTE Louis, rue Saint-Sauveur, 35, à LILLE.

2192e. — Mme VERRONS Lucie, 19, rue Drouineau, à SAINT-POL-SUR-MER.

2193e. — Mme DANCKAERT Jeanne, 63, rue de Tilleul, à BOULOGNE-SUR-MER.

2194e. — M. PITILLIEN Michel, boulevard Gambetta, 435, TOUROING.

2195e. — M. COUSSEMENT Michel, rue

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

Liste des lauréats

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

2196e. — M. LEGIER Maurice, rue des Hauts-Voies, 16, à MARCQ-EN-BARBUEUL.

2197e. — M. NEUVILLE Henri, rue Jean Jaurès, 29, à HELESMEB.

2198e. — Mme ECKMAN Elise, rue de Flers, 36, à LILLE.

2199e. — M. D'HULST Oscar, rue de Roubaix, 53, à WATTRELOS.

2200e. — M. DASSONVILLE René, rue J. Ferry, 181, à LOS-LEZ-LILLE.

2201e. — M. BEGHIN Charles, rue de Lille, 22, à SAINGHIN-EN-MELAN-TOIS.

Le dernier lauréat a donné le chiffre de 46.590 comme réponse à la question susdite, en différenciant avec 43.487, nombre de concurrents ayant donné la liste gagnante : 3.922.

« Les gagnants peuvent retirer leurs prix dans les bureaux du « REVEIL DU NORD », 186, rue de Paris, à LILLE.

Rappelons, à ce sujet, le texte de l'article 7 du Règlement, disant :

« La liste des prix affectés au présent concours représente une valeur de 310.000 francs.

« La liste des gagnants sera publiée dans les colonnes du « REVEIL DU NORD » et de « L'EGALITE DE ROUBAIX-TOUROING ».

« Des lauréats pourront se présenter à notre siège social, 186, rue de Paris, à LILLE, où ils pourront retirer leurs lots. Les gagnants auront, naturellement, à justifier de leur identité lors du retrait de leurs prix. Les frais d'envoi seront à la charge des gagnants qui demanderont l'expédition de leurs prix ».

Les lauréats pourront également retirer leurs prix tous les dimanches de 9 heures à midi.